

M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames, Messieurs,

Chers amis, Chers enfants,

D'habitude, mes interventions pour LAICITE 40, sont plutôt destinées à un public d'adultes... Mais aujourd'hui, compte tenu du nombre important d'enfants présents, j'ai voulu tourner mon propos, au moins un petit peu, dans leur direction, pour essayer de les intéresser à la découverte de cette valeur essentielle qu'est la Laïcité...

Alors, les enfants... Vous avez certainement remarqué les trois mots qui sont inscrits sur la façade de notre mairie : « **Liberté, Egalité, Fraternité** ». Vous savez sans doute que c'est la devise de la France, notre pays. Bon, mais, savez-vous pourquoi on a inscrit cette devise sur le fronton de toutes les mairies de France ? Eh bien, c'est pour nous rappeler, à nous les castésiens, comme à tous les français, que nous sommes les héritiers de la « grande révolution » de 1789. Oh, disons tout de suite qu'il n'y a pas eu que des bonnes choses dans cette révolution... Mais, aujourd'hui, nous n'effleurons que les très belles et grandes idées qui, sous l'impulsion des philosophes des Lumières, ont secoué d'abord, la France entière, puis toute l'Europe, et qui, plus de 200 ans plus tard, imprègnent encore notre quotidien et font l'admiration de notre France, patrie des droits de l'homme, partout dans le monde.

Car c'est bien cette grande révolution qui nous a fait devenir des « citoyens », c'est à dire des membres à part entière d'une même et grande famille qu'on appelle la République ou la Nation... Des « citoyens », mais pas n'importe lesquels, des « citoyens libres et égaux en droits », et non plus des « sujets du roi » comme on le disait alors, c'est-à-dire des personnes dignes et debout, et non pas des serviteurs « soumis », à genoux devant le roi.

Des citoyens « libres », car libérés de la tyrannie du roi qu'on appelait alors « le tyran ». C'est d'ailleurs en référence à cette 'liberté' que les révolutionnaires portaient symboliquement, ce fameux bonnet phrygien rouge, sur lequel était fixé une cocarde tricolore. Je ne sais pas si vous le savez, mais très longtemps avant la révolution, sous l'empire romain, c'était le bonnet dont on revêtait les esclaves affranchis (c'est-à-dire libérés), pour qu'ils puissent montrer fièrement à tout le monde, l'honneur qu'on leur avait fait en les libérant de leur condition d'esclave. Des citoyens 'libres' donc, mais aussi « égaux en droits ». Cela signifie que tous ces citoyens sont « à égalité », aucun d'entre eux ne peut prétendre avoir plus de droits que les autres ; « plus de seigneurs, plus de serviteurs »... Tous égaux !

« **Liberté, égalité, fraternité** », ces trois mots caractérisent trois grandes valeurs fondamentales de la grande famille à laquelle nous appartenons tous : la République. C'est à partir de ces trois mots que je vais maintenant essayer de définir cette Laïcité qui nous réunit ici aujourd'hui.

« **Liberté** » d'abord... La liberté, c'est celle du 14 juillet 1789... Ce jour-là, les révolutionnaires ont attaqué « la Bastille ». Vous savez ce qu'était La Bastille ? C'était une grande forteresse royale en plein cœur de Paris. Elle servait de prison et était donc, le symbole de l'arbitraire de la justice du roi. Beaucoup d'assaillants sont morts dans cette attaque, mais leur grand nombre a fait qu'ils ont réussi à prendre très vite le contrôle de la Bastille. Ils ont ensuite libéré les quelques prisonniers qui étaient à l'intérieur et, finalement, l'ont détruite pierre par pierre, dans les jours qui ont suivi.

Un peuple attaquant et détruisant une forteresse-prison, y avait-il plus beau symbole pour affirmer sa liberté ?

Bon, mais quel rapport y a-t-il entre 'la liberté' et cette 'Laïcité' qui nous réunit ici aujourd'hui ? Eh bien, le rapport c'est que la Laïcité est justement la protectrice d'une liberté essentielle qu'on appelle la **Liberté de conscience**. La liberté de conscience, c'est d'abord la liberté religieuse, la liberté de croire en Dieu si on le souhaite, le Dieu de son choix, Jésus-Christ, Jehovah, Allah ou Vishnou, ou n'importe quel autre. Mais la liberté de conscience, c'est aussi, la liberté de douter de l'existence de Dieu, la liberté de ne croire en aucun Dieu ou celle de préférer d'autres philosophies.

La Laïcité « protège » donc une liberté qu'ont tous les citoyens : la liberté de conscience. J'ai bien dit « protège ». C'est très important, car cela signifie que la conscience humaine ne peut être violente, c'est à dire que personne ne peut empêcher ou forcer quelqu'un à croire ou à ne pas croire en Dieu, s'il ne le souhaite pas. La Laïcité permet en conséquence, de protéger tous les citoyens, en traitant « à **égalité** » les croyants, les athées, les agnostiques, les humanistes, les libres penseurs et tous les autres.

Eh bien justement, parlons de l'**Egalité** maintenant... L'égalité, c'est celle de la nuit du 4 Août 1789. Cette nuit-là, les représentants du peuple ont décidé de proclamer l'égalité des tous les êtres humains ; c'est la nuit de l'abolition des privilèges... Mais qu'est-ce qu'étaient ces privilèges ? C'était des droits donnés par le roi à la noblesse, au clergé ou à certains corps constitués. Ces privilèges étaient aussi nombreux que les nombreuses personnes qui en bénéficiaient. Cela provoquait énormément d'inégalités. Ainsi par exemple, la justice pouvait être rendue différemment, d'une province à l'autre, en fonction du ou des privilèges en vigueur, là où la faute avait été commise.

Sous l'impulsion des philosophes des Lumières, ces privilèges étaient devenus les symboles de l'inégalité même. Il fallait donc les abolir pour abolir les inégalités. C'est ce qui a été fait dans la nuit du 4 Août, au profit d'un droit, d'une loi unique, qui allait être applicable partout en France.

Donc **Egalité** de tous les citoyens devant la même loi pour tous. C'est sur ce socle d'égalité que repose la Laïcité. Car la Laïcité, c'est justement l'égalité de traitement de tous les citoyens et de toutes les religions par la République. C'est-à-dire, que personne n'aura de traitement de faveur ou défaveur, en vertu de sa religion ou de son absence de religion. Par voie de conséquence, la Laïcité 'protège' aussi les religions, mais, sans en privilégier aucune.

Fraternité enfin... Celle du 26 Août 1789, date à laquelle les constituants (c'est-à-dire les personnes chargées de rédiger la constitution, la nouvelle loi du pays), ont adopté un texte merveilleux dont la renommée fera le tour de la terre : la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Vous connaissez sûrement l'article 1^{er} de cette déclaration : « *tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* » avec un 's' à 'droits', pour signifier que tous les hommes, et toutes les femmes bien sûr, ont les mêmes droits.

Alors, comprenez bien, ces droits ne sont pas des droits nouveaux créés ou accordés par les révolutionnaires, mais des droits « **naturels** » (c'est-à-dire des droits liés à la nature même de l'être humain, donc l'affirmation qu'il les possède dès sa naissance). Des droits naturels **et** « **imprescriptibles** » (c'est-à-dire des droits « éternels », que personne, ni même aucune loi, ne peut lui enlever). La liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression... Ainsi, tous les êtres humains ont donc, dès leur naissance, le droit d'être libre, celui de posséder des biens quels qu'ils soient (c'était loin d'être le cas avant la révolution), celui d'être et de vivre en sécurité et enfin, le droit de se révolter et de résister contre les oppressions.

Fraternité, ce mot vient de 'frère', vous l'aviez deviné. Le philosophe H. PENA RUIZ que nous connaissons bien à Castets, a dit : « *Nous sommes frères par les droits qui nous unissent* ».

Alors, je ne sais comment cela se passe dans vos familles, mais dans la mienne, les frères et les sœurs se chamaillent quelquefois... Ils sont différents les uns des autres, mais ils s'aiment très fort, malgré leurs différences. Eh bien, la Laïcité, c'est un peu comme ce ciment invisible qui unit tous les membres d'une même famille. Elle permet à tous les citoyens de « vivre ensemble » avec leurs différences (ceux qui croient en Dieu, ceux qui n'y croient pas), dans le respect de ces différences (c'est-à-dire en respectant les croyances des autres); mais sans jamais permettre que l'une d'entre elles, ne s'impose aux autres. Car au-dessus de nos différences, il y a ce qui nous rassemble : l'intérêt général de notre famille, la République.

Laïcité, voilà un 4^{ème} mot qui mériterait d'être apposé sur le fronton de toutes nos mairies. C'est pour elle que nous sommes réunis ici aujourd'hui car, il y a tout juste 111 ans, jour pour jour, le 9 décembre 1905, les législateurs (députés et sénateurs), inspirés eux-aussi par la philosophie humaniste des Lumières, ont voté une loi de séparation des Eglises et l'Etat. Au-delà de l'affirmation (très importante) de la liberté de conscience, ils ont voulu aussi fixer dans la loi française, l'idée selon laquelle, ce qui relevait de la religion était d'ordre privé (c'est à dire gardé chez nous à la maison ou au plus profond de son cœur), et que l'espace public, lui, tout comme l'autorité publique et ses représentants (enseignants, juges, policiers, personnels hospitaliers,...), devaient quant à eux rester « neutres » en toutes circonstances.

C'est ce texte fondateur de la Laïcité que nous avons souhaité mettre à l'honneur en inaugurant ce panneau dans le square de la Laïcité. Ce texte est très important car il est arrivé après plus de 25 ans d'affrontements très violents entre les partisans de deux conceptions radicalement différentes de ce que devait être la place des religions dans la société française. Les cléricaux d'un côté, les anticléricaux de l'autre. Finalement, c'est la Raison qui l'a emporté, c'est-à-dire, le compromis entre les souhaits des uns et des autres...

Pour conclure, je voudrais vous dire que nous, à LAICITE 40, mesurons combien les attaques contre la Laïcité sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses. Ces attaques viennent aussi bien de bien de ceux qui affirment la supériorité de la loi de Dieu sur la loi des hommes, de ceux qui trouvent la laïcité ringarde et veulent la réformer en l'adjectivant, comme de ceux qui l'instrumentalisent à des fins politiques pour stigmatiser une religion en particulier.

Nous affirmons qu'il n'y a pas d'opposition entre religion et Laïcité. Au contraire, la Laïcité est la condition première et nécessaire pour que **toutes** les convictions, des croyants, comme celles des non-croyants, **puissent exister ensemble** dans l'espace public.

C'est pourquoi, nous pensons que ce n'est pas à la Laïcité de s'adapter à la société d'aujourd'hui, en renonçant à ses principes fondamentaux, mais plutôt aux religions de respecter les valeurs universelles **du droit et de la raison**.

La Laïcité constitue, en France, aujourd'hui comme par le passé, le socle indispensable de la paix civile et de l'unité de la Nation. Nous devons en être fiers, la promouvoir et la défendre.

La Laïcité n'est pas une opinion... C'est la liberté d'en avoir une !

Les enfants, Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Discours prononcé à CASTETS le 9 décembre 2016 par Serge BAREYT, Vice-Président de l'Association Laïcité 40